



Bulletin trimestriel des statistiques du commerce extérieur

PREMIER TRIMESTRE 2026

AVERTISSEMENT

L'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INStAD) a le plaisir de mettre à la disposition du public les statistiques trimestrielles sur les échanges extérieurs de marchandises du Bénin avec ses partenaires commerciaux. Les transactions de biens sont évaluées à partir des déclarations en douane.

Les exportations sont exprimées en valeur FAB (Franco A Bord) et les importations en valeur CAF (Coût Assurance Fret).

Les données de base traitées et présentées en tableaux sont extraites avec le logiciel EUROTRACE, suivant la quatrième révision de la Classification Type pour le Commerce International (CTCI4). Ces informations proviennent du système informatisé des services douaniers hors énergie électrique.

Dans la présente édition du bulletin, les statistiques publiées portent sur quarante-trois (43) bureaux de douane sur soixante-et-un (61), soit un taux de couverture de 70,5%.

Les statistiques publiées sont sujettes à des révisions périodiques.

Ventes à l'extérieur		Achats à l'extérieur	
(Millions FCFA)		(Millions FCFA)	
Valeur totale	223 962,1	Valeur totale	428 952,8
Coton non cardé ni peigné	70 157,5	Riz semi-blanchi...	65 607,5
Bateaux-phares, bateaux-pompes...	49 132,8	Huiles de pétrole...	32 886,9
Tourteaux et autres résidus...	17 304,6	Poissons congelés...	20 403,3

1. EVOLUTION GLOBALE DES ECHANGES

Au premier trimestre 2026, les exportations de marchandises du Bénin ont cru de 78,3% par rapport au quatrième trimestre 2025.

Au premier trimestre 2026, les « **graines et fruits oléagineux, n.d.a.** » (+10,5 points de pourcentage), les « **fèves de soja** » (+9,0 points de pourcentage) et le « **coton (à l'exclusion des linters), non cardé ni peigné** » (+8,8 points de pourcentage) sont les principaux produits ayant contribué à la hausse des exportations par rapport au trimestre précédent.

En glissement annuel, les ventes à l'extérieur affichent une augmentation de 51,1%. Les « **fèves de soja** » (+7,9 points de pourcentage), les « **autres graisses végétales fixes, brutes, raffinées ou fractionnées, autres que douces** » (+5,4 points de pourcentage), les « **graines et fruits oléagineux, n.d.a.** » (+4,2 points de pourcentage) et les « **tourteaux et autres résidus solides (à l'exception des drêches)...** » (+2,6 points de pourcentage) sont les principaux biens vendus à l'extérieur ayant contribué à la hausse des exportations.

Les importations de marchandises sont en baisse de 17,6% au premier trimestre 2026 par rapport au trimestre précédent.

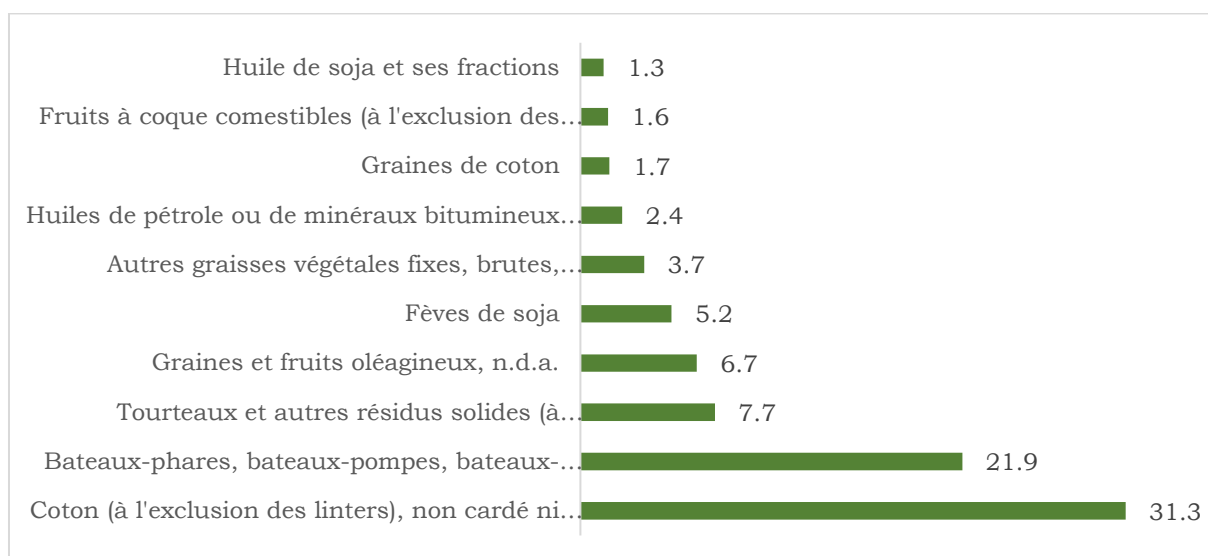
Les principaux biens acquis à l'extérieur ayant contribué à la chute observée au cours du trimestre sous revue portent sur le « **riz semi-blanchi, même poli, glacé, étuvé ou converti (y compris le riz en brisures)** » (-6,8 points de pourcentage), les « **huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux...** » (-2,7 points de pourcentage) et les « **appareils électriques pour la téléphonie ou la télégraphie par fil (y compris les appareils de télécommunication par courant porteur)** » (-1,3 point de pourcentage).

En glissement annuel, les acquisitions de biens ont chuté (-41,1%). Cette baisse est expliquée par une diminution des importations du « **riz semi-blanchi, même poli, glacé, étuvé ou converti (y compris le riz en brisures)** » (-20,0 points de pourcentage), des « **huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux...** » (-8,1 points de pourcentage) et des « **engrais, n.d.a.** » (-2,6 points de pourcentage).

La valeur totale des dix (10) principaux produits exportés au cours du premier trimestre 2026 représente 83,6% de la valeur totale des exportations.

Le « **coton (à l'exclusion des linters), non cardé ni peigné** » est largement en tête des ventes à l'extérieur au cours du trimestre, affichant une valeur de 70,2 milliards de FCFA (74 010,7 tonnes). Il est suivi des « **bateaux-phares, bateaux-pompes, bateaux-dragueurs...** », en termes de réexportation, vendus pour 49,1 milliards de FCFA (10 501,0 tonnes), des « **tourteaux et autres résidus solides (à l'exception des drêches)...** » cédées à 17,3 milliards de FCFA (76 485,2 tonnes) et des « **graines et fruits oléagineux, n.d.a.** » pour une valeur de 15,0 milliards de FCFA (28 710,7 tonnes).

Figure 1 : Part (%) des 10 principaux produits exportés au cours du trimestre sous revue

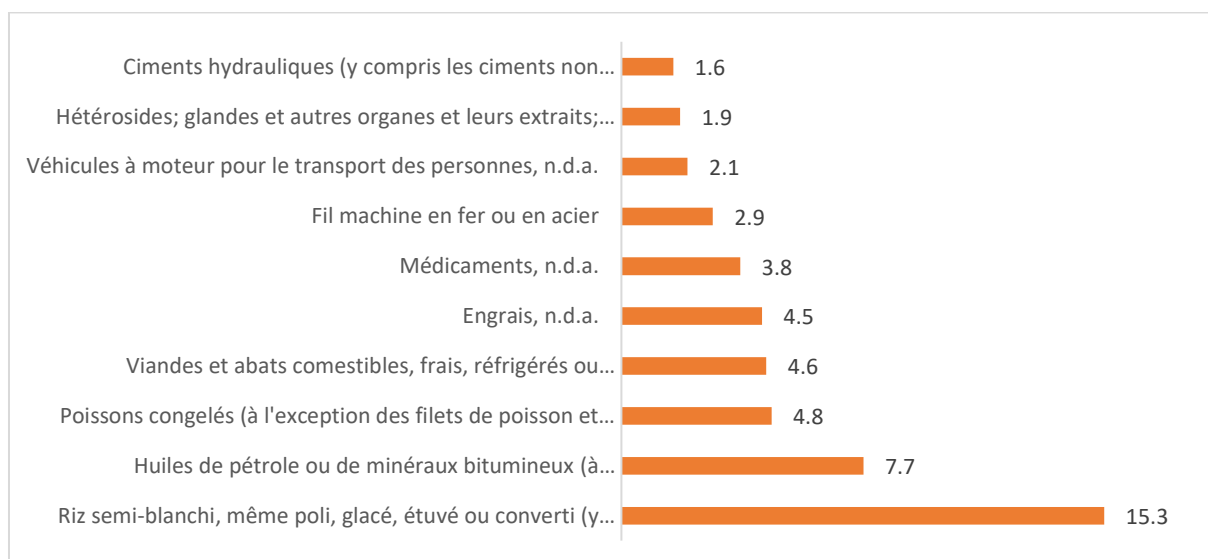


Source : INStAD, mai 2026

La part des dix (10) principaux produits à l'achat pour ce même trimestre, vaut 49,0% de la valeur totale des importations.

Au classement des dix (10) principaux produits acquis à l'extérieur au premier trimestre 2026, on retrouve à la première place le « **riz semi-blanchi, même poli, glacé, étuvé ou converti (y compris le riz en brisures)** » (15,3%). Ensuite, se positionnent au deuxième rang les « **huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux...** » (7,7%), viennent en troisième position les « **poissons congelés (à l'exception des filets de poisson et du poisson haché)** » (4,8%).

Figure 2 : Part (%) des 10 principaux produits importés au cours du trimestre sous revue



Source : INStAD, mai 2026

2. PRINCIPAUX PARTENAIRES A L'EXPORTATION

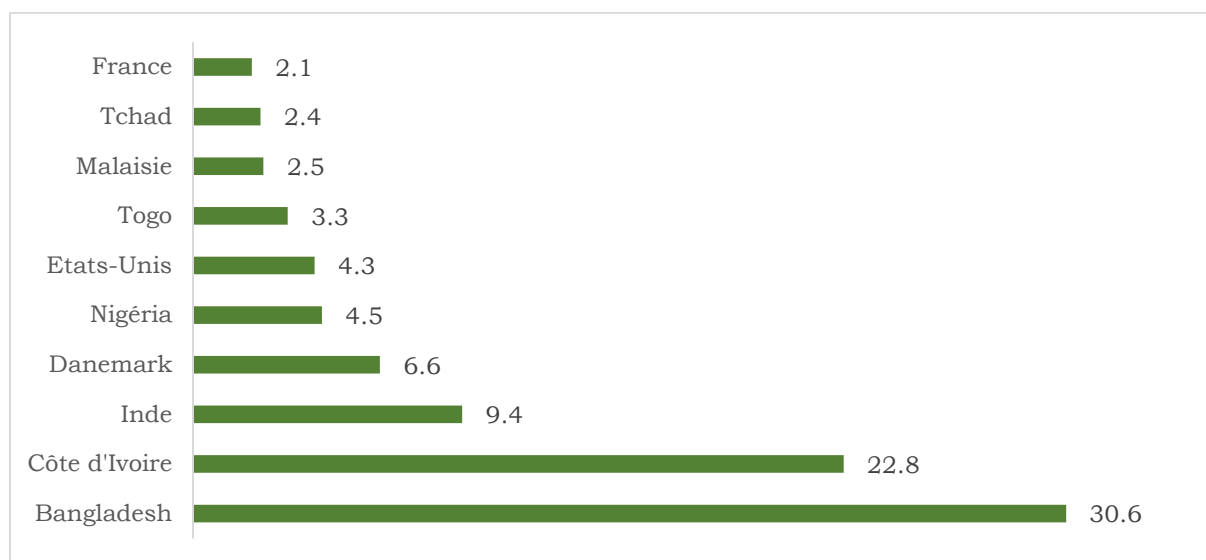
Le Bangladesh est le leader des partenaires clients du Bénin, avec 30,6% de la valeur globale des ventes à l'extérieur au cours du trimestre sous revue.

Le seul bien exporté vers ce pays, au titre du premier trimestre 2026, est le « **coton (à l'exclusion des linters), non cardé ni peigné** » pour une valeur de 68,6 milliards de FCFA (72 254,1 tonnes).

La **Côte d'Ivoire**, membre de la CEDEAO se positionne au deuxième rang au cours du trimestre sous revue. Le montant des expéditions de biens vers ce pays s'élève à 51,1 milliards de FCFA, représentant 22,8% de la valeur totale des exportations. Les « **bateaux-phares, bateaux-pompes, bateaux-dragueurs, pontons-grues et autres bateaux...** » destinées exclusivement à la réexportation, les « **tissus de coton, écrus (autres que les tissus à point de gaze, velours, peluches, tissus bouclés et tissus de chenille)** », et les « **imprimés, n.d.a.** », sont les principaux biens exportés vers ce pays. Ces marchandises sont vendues respectivement pour 49,1 milliards de FCFA, 1,0 milliard de FCFA et 0,3 milliard de FCFA.

L'**Inde** occupe la troisième position au cours de la même période avec 9,4% de la valeur des expéditions de marchandises. Les « **fèves de soja** » d'une valeur de 9,8 milliards de FCFA (34 303,5 tonnes), les « **tourteaux et autres résidus solides...** » d'une valeur de 4,0 milliards de FCFA (26 416,8 tonnes) et les « **autres graisses végétales fixes, brutes, raffinées ou fractionnées, autres que douces** » pour un montant de 2,8 milliards de FCFA (1 981,2 tonnes) sont les principaux biens exportés vers ce partenaire.

Figure 3 : Part (%) des 10 principaux partenaires clients du Bénin au premier trimestre 2025



Source : INStAD, mai 2026

Principaux partenaires à l'exportation dans l'espace CEDEAO

Les exportations du Bénin vers les autres pays de la CEDEAO s'établissent à 70,1 milliards de FCFA au premier trimestre 2026. Les trois principaux clients sont respectivement la Côte d'Ivoire, le Nigéria et le Togo.

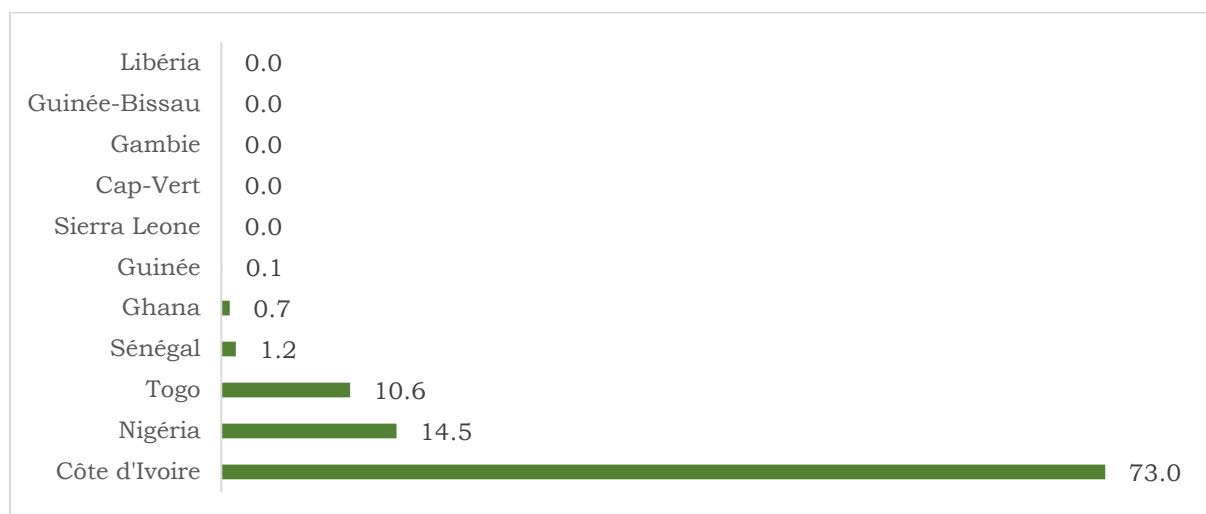
La Côte d'Ivoire ressort avec 73,0% de la valeur des ventes des produits béninois dans l'espace CEDEAO.

Le rang occupé par ce partenaire au cours du trimestre sous revue est imputable essentiellement à la réexportation des « **bateaux-phares, bateaux-pompes, bateaux-dragueurs, pontons-grues et autres bateaux...** » qui s'élève à 49,1 milliards de francs CFA.

A la deuxième place, le **Nigéria** affiche au premier trimestre 2026, une part de 14,5% de la valeur des ventes des produits béninois dans la zone **CEDEAO**. Les « **huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux...** », en termes de réexportation, d'un montant de 4,3 milliards de FCFA, l'« **huile de soja et ses fractions** » (2,4 milliards de FCFA) et les « **barres (autres que le fil machine du sous-groupe 676.1), en fer ou en acier, simplement forgées,...** » (1,3 milliard de FCFA), destinées exclusivement à la réexportation, constituent les principaux biens expédiés vers ce pays.

Le Togo s'est positionné au troisième rang avec 10,6% de la valeur des ventes des produits béninois dans la zone **CEDEAO**. Les « **graines de coton** », les « **tissus de coton, écrus (autres que les tissus à point de gaze, velours, peluches, tissus bouclés et tissus de chenille)** » et les « **tourteaux et autres résidus solides...** », constituent les principaux biens exportés vers le Togo. Leurs ventes s'élèvent respectivement à 1,7 milliard de FCFA, 1,0 milliard de FCFA et 0,9 milliard de FCFA au cours du trimestre.

Figure 4 : Part (%) des partenaires clients du Bénin dans l'espace CEDEAO au trimestre sous revue



Source : INStAD, mai 2026

3. PRINCIPAUX PARTENAIRES A L'IMPORTATION

Au premier trimestre de l'année 2026, la Chine est à la tête des fournisseurs du Bénin.

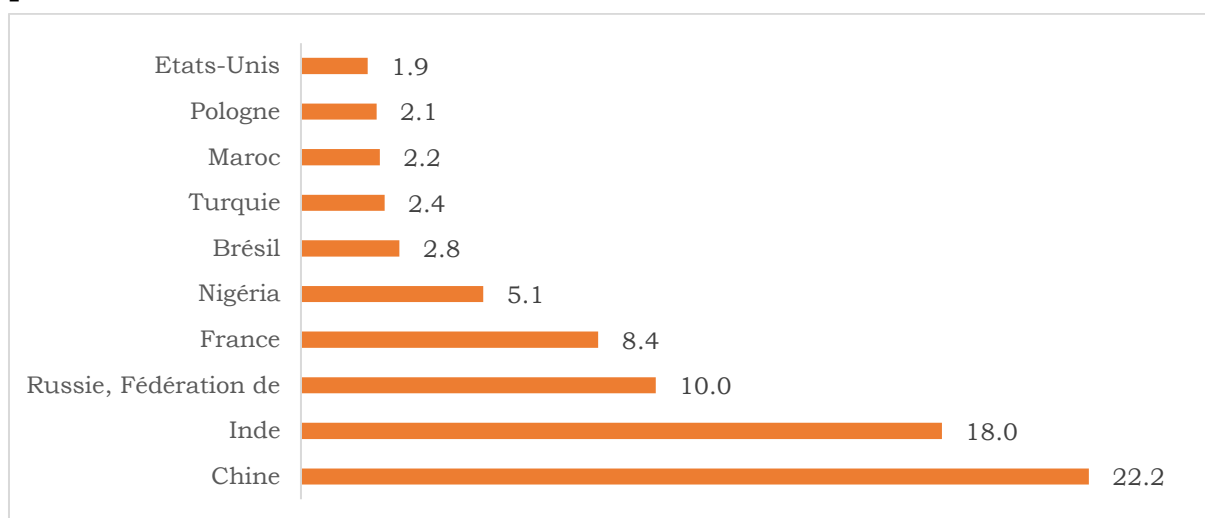
Au premier trimestre 2026, les biens acquis en provenance de la **Chine** portent principalement sur : le « **fil machine en fer ou en acier** » d'une valeur de 11,9 milliards de FCFA, les « **hétérosides; glandes et autres organes et leurs extraits; sérums, vaccins et produits similaires** » pour 5,7 milliards de FCFA et les « **appareils électriques pour la téléphonie ou la télégraphie par fil (y compris les appareils de télécommunication par courant porteur)** » d'une valeur de 4,4 milliards de FCFA.

L'**Inde** occupe la deuxième place au cours du trimestre sous revue. Le « **riz semi-blanchi, même poli, glacé, étuvé ou converti (y compris le riz en brisures)** » pour un montant de 60,3 milliards de FCFA (373 897,7 tonnes), les « **médicaments, n.d.a.** » pour 3,3 milliards de FCFA, les « **constructions (à l'exclusion des constructions préfabriquées du groupe 811) et parties de constructions...** » pour 1,3 milliard de FCFA et les « **autres véhicules non automobiles, et parties et pièces détachées, de remorques, semi-remorques et véhicules non automobiles** » pour 0,9 milliard de FCFA, constituent les principaux biens importés de ce pays.

La **Russie** se positionne à la troisième position au premier trimestre 2026. Les principaux produits acquis de ce pays sont : les « **engrais, n.d.a.** » pour une valeur de 19,1 milliards de FCFA (58 900,0 tonnes), les « **huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux...** », d'un montant de 18,9 milliards de FCFA (39 503,7 tonnes) et les « **autres houilles, même pulvérisées** » évaluées à 2,4 milliards de FCFA.

La **France** se positionne au quatrième rang. Les acquisitions en provenance de ce pays portent sur les « **médicaments, n.d.a.** » pour 10,3 milliards de FCFA, les « **médicaments contenant des antibiotiques ou leurs dérivés** » d'une valeur de 4,5 milliards de FCFA, le « **malt, même torréfié (y compris la farine de malt)** » d'un montant de 0,9 milliard de FCFA, les « **préparations alimentaires, n.d.a.** » pour 0,8 milliard de FCFA et les « **viandes et abats comestibles, frais, réfrigérés ou congelés, des volailles du sous-groupe 001.4** » pour 0,7 milliard de FCFA, sont les principaux biens acquis dans ce pays.

Figure 5 : Part (%) des 10 principaux partenaires fournisseurs du Bénin au premier trimestre 2026



Source : INStAD, mai 2026

Principaux partenaires à l'importation dans l'espace CEDEAO

En variation trimestrielle, les importations du Bénin en provenance des pays de la CEDEAO ont chuté de 32,8% pour s'établir à 41,3 milliards de FCFA au premier trimestre 2026. Les trois principaux pays fournisseurs du Bénin sont le Nigeria, la Côte d'Ivoire et le Ghana.

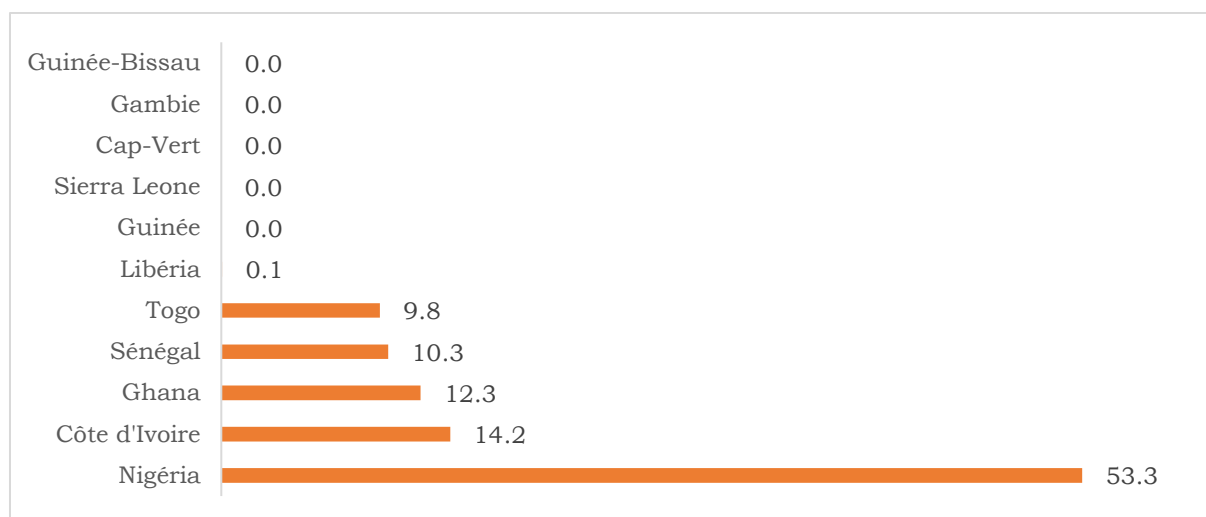
La Nigéria occupe la première place au premier trimestre 2026, parmi les fournisseurs du Bénin dans l'espace CEDEAO.

Avec la première place, le **Nigéria** fournit principalement au Bénin les « **huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux...** » d'une valeur de 11,2 milliards de FCFA, les « **ciments hydrauliques (y compris les ciments non pulvérisés dits clinkers), même colorés** » d'un montant de 3,9 milliards de FCFA, les « **véhicules à moteur pour le transport des personnes, n.d.a.** » pour 0,6 milliard de FCFA et les « **batteries et accumulateurs électriques et leurs parties et pièces détachées** » pour une valeur de 0,6 milliard de FCFA.

La **Côte d'Ivoire** occupe le deuxième rang au titre du trimestre sous revue. Les principaux produits importés de ce pays sont les « **tubes et tuyaux rigides** » d'une valeur de 2,0 milliards de FCFA, les « **sacs et sachets d'emballage en matières textiles** » pour 1,2 milliard de FCFA et les « **profilés (à l'exclusion des rails pour voies ferrées) et palplanches, en fer ou en acier** » pour 0,3 milliard de FCFA.

Les principaux biens acquis du **Ghana** sont les « **briques, tuiles, tuyaux et éléments similaires, en céramique non réfractaire** » d'une valeur de 0,9 milliard de FCFA, les « **tubes et tuyaux rigides** » pour 0,9 milliard de FCFA et le « **fil machine en fer ou en acier** » pour 0,5 milliard de FCFA.

Figure 6 : Part (%) des partenaires fournisseurs du Bénin dans l'espace CEDEAO au trimestre sous revue



Source : INStAD, mai 2026

Figure 7 : Situation des échanges avec le monde

REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES PAYS CLIENTS DU BENIN



REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES PAYS FOURNISSEURS DU BENIN



Source : INStAD, mai 2026

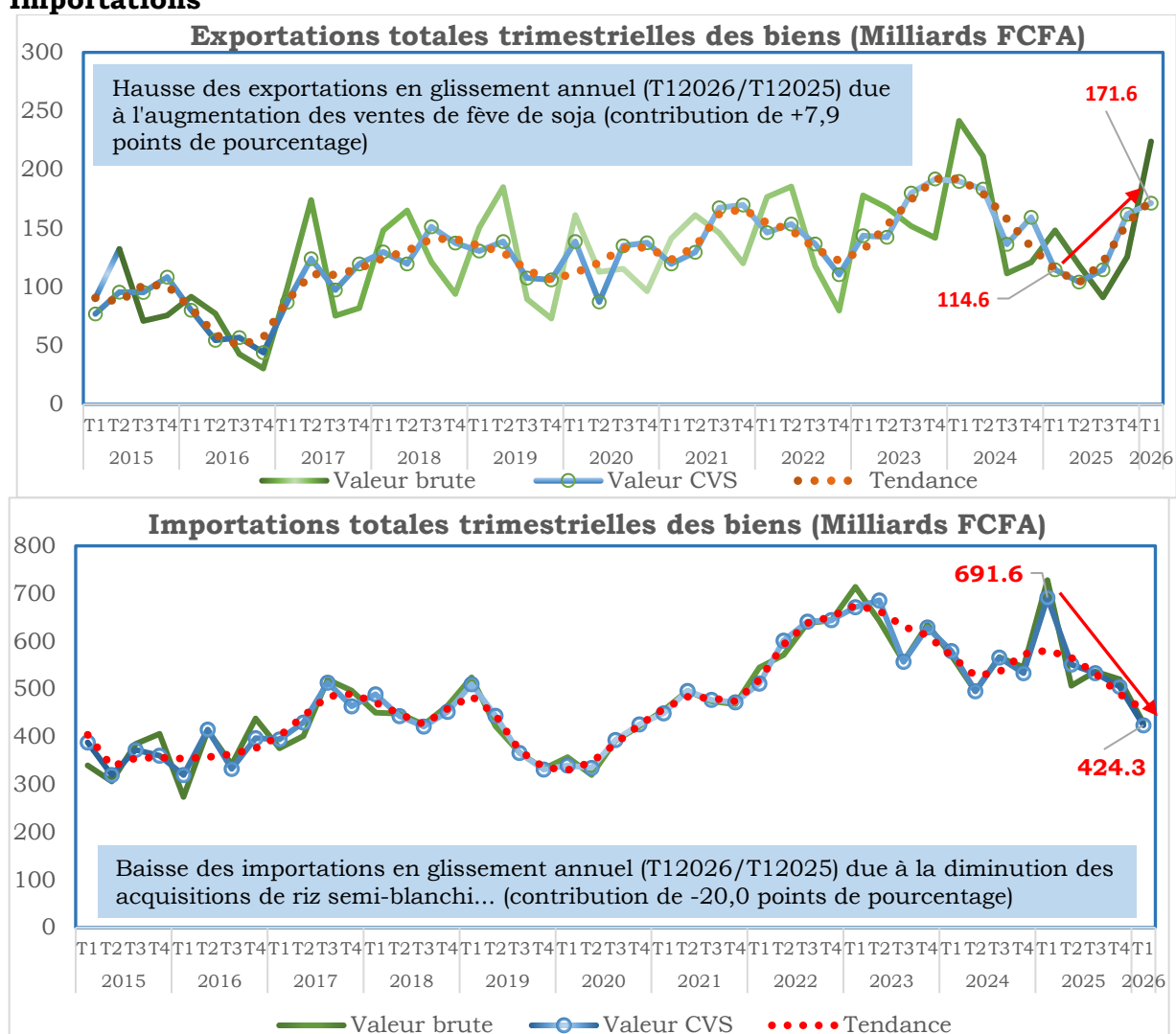
4. SERIES DES FLUX CORRIGÉES DES VARIATIONS SAISONNIÈRES

La dynamique des échanges extérieurs du Bénin est marquée par de fortes variations saisonnières.

L'évolution des différentes séries sur les échanges extérieurs est caractérisée par la présence de phénomènes saisonniers.

Au cours des quatre derniers trimestres, les exportations du Bénin ont connu une évolution très irrégulière. Les ventes à l'étranger, corrigées des variations saisonnières, se sont établies à 171,6 milliards de FCFA au premier trimestre 2026, contre 114,6 milliards de FCFA à la même période de l'année précédente, soit une baisse de 49,7%. Quant aux achats à l'étranger, corrigés des variations saisonnières, ils ont enregistré une baisse de 38,6% en glissement annuel pour s'établir à 424,3 milliards de FCFA au cours du trimestre sous revue.

Figure 8 : Illustration de la décomposition des séries sur les Exportations et les Importations



Coefficients saisonniers des séries (modèle multiplicatif)

Flux	T1	T2	T3	T4
Exportations	1,1	1,3	0,9	0,7
Importations	0,97	0,95	1,03	1,05

Encadré : Méthodologie de calcul du coefficient saisonnier des séries trimestrielles

Le **coefficient saisonnier** est un **coefficient** affecté à une période infra-annuelle (semestre, trimestre ou mois) et qui permet d'illustrer le caractère propice ou non de cette période pour la vente d'un produit ou service **saisonnier**. Il est utilisé pour analyser les périodes de l'année (semestre, trimestre ou mois) où les importations/exportations des biens sont plus hautes ou basses que le reste de l'année.

Ces coefficients sont obtenus après décomposition des séries trimestrielles de 1999 T1 à 2024 T4 des différents flux (importations ou exportations) des échanges commerciaux des biens du Bénin avec ses différents partenaires. Cette décomposition est faite avec le logiciel Jdemetra version 2.2.2 ou tout autre logiciel adapté pour l'analyse des séries chronologiques.

Ainsi, la série initiale du flux considéré (X_F) est décomposée en cinq autres séries sous la forme additive ci-après (tout modèle multiplicatif de composition de la série peut être mis sous forme additive par transformation logarithmique) :

$$X_F = Y_F + T_F + C_F + S_F + I_F$$

Où :

Y_F : Série corrigée des variations saisonnières

T_F : Tendence

C_F : Composante cyclique

S_F : Composante saisonnière

I_F : Composante irrégulière

Le coefficient saisonnier (CS) d'une période est obtenu par la moyenne arithmétique des composantes saisonnières relatives à cette période sur toute la longueur de la série brute selon la formule ci-après :

$$CS_{Fi} = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^n S_{Fi}$$

Avec :

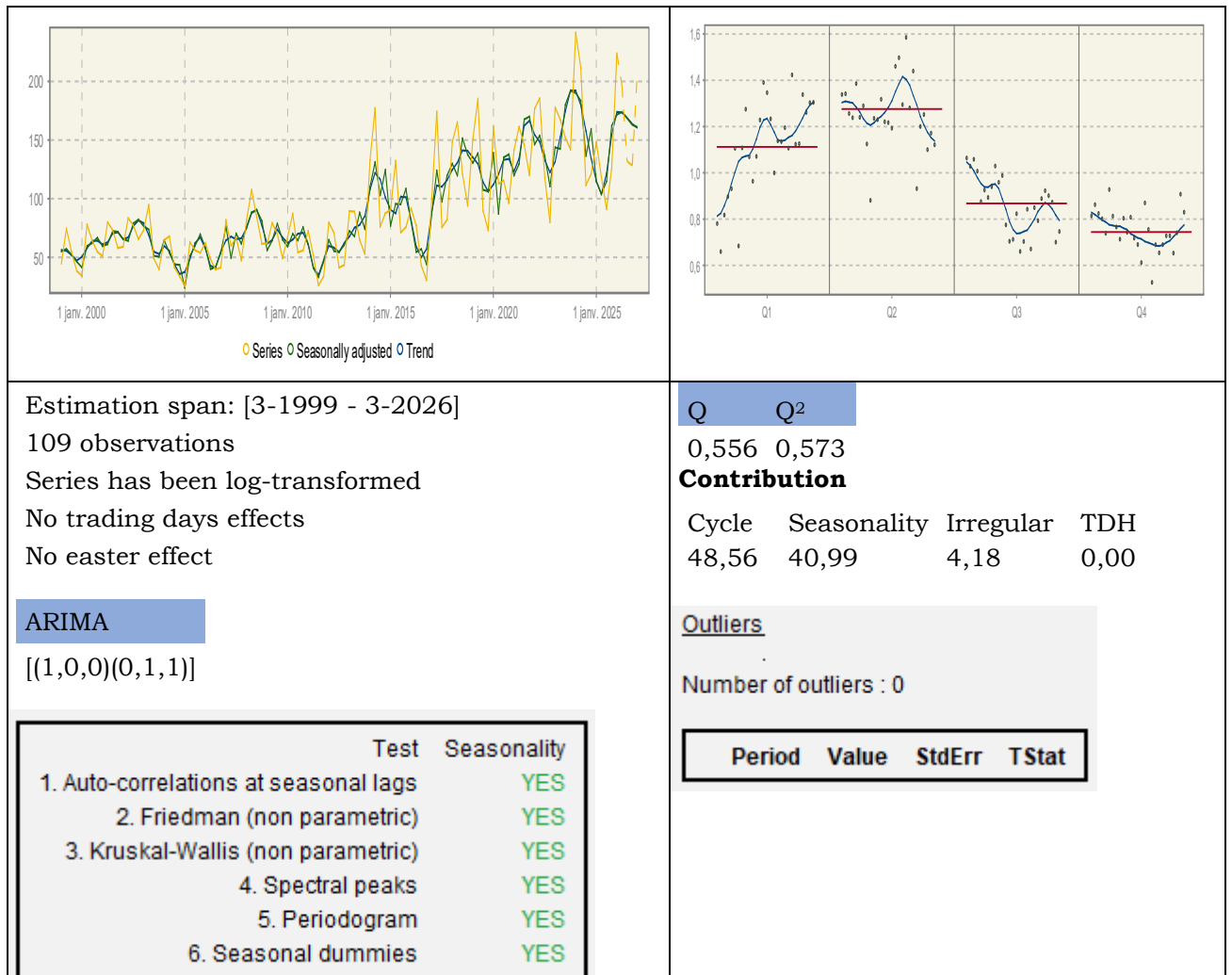
n : Nombre total de périodes (semestre, trimestre, mois) ;

F : Flux commercial (exportation ou importation).

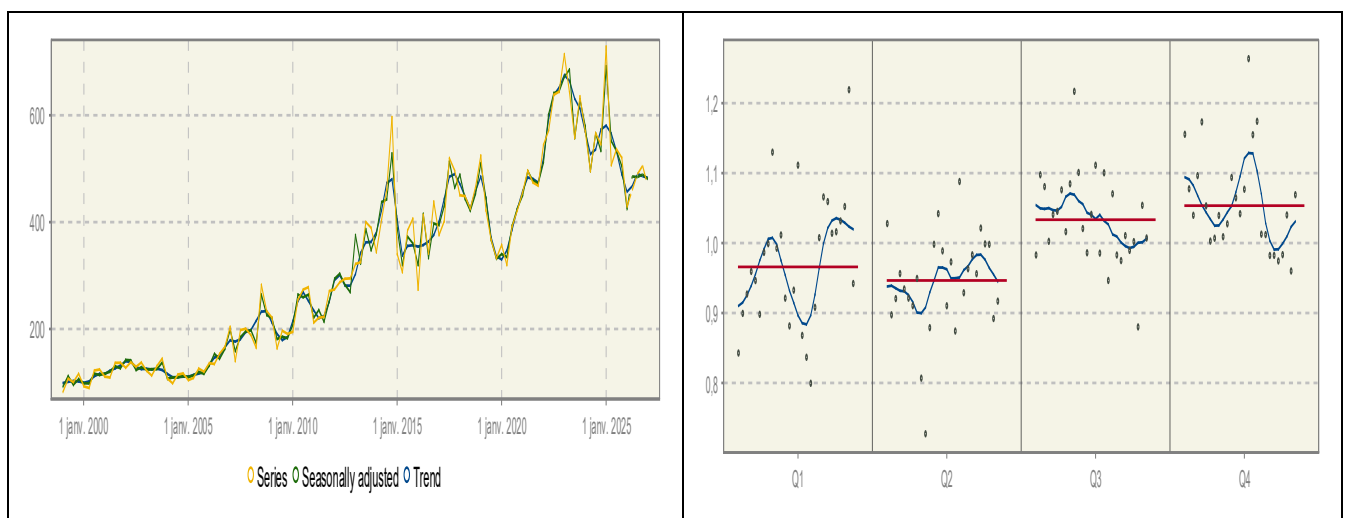
Pour plus de détails, veuillez consulter les documents ci-après :

- Charpentier A., Cours de séries temporelles, théorie et applications, ENSAE, Paris, 178 pages.
- Bry X., Analyse et prévision élémentaires des séries temporelles, probabilités et statistiques, Les cahiers de la Statistique et de l'Economie Appliquée, ENEA/STADE, 1998, 58 pages.

Annexe 1 : Rapport de qualité de la désaisonnalisation des séries des exportations



Annexe 2 : Rapport de qualité de la désaisonnalisation des séries des importations



<p>Estimation span: [3-1999 - 3-2026] 109 observations Series has been log-transformed No trading days effects Easter [8] detected</p> <p>ARIMA [(0,1,1)(0,1,1)]</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Test</th> <th>Seasonality</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1. Auto-correlations at seasonal lags</td> <td></td> <td>YES</td> </tr> <tr> <td>2. Friedman (non parametric)</td> <td></td> <td>NO</td> </tr> <tr> <td>3. Kruskal-Wallis (non parametric)</td> <td></td> <td>YES</td> </tr> <tr> <td>4. Spectral peaks</td> <td></td> <td>NO</td> </tr> <tr> <td>5. Periodogram</td> <td></td> <td>YES</td> </tr> <tr> <td>6. Seasonal dummies</td> <td></td> <td>YES</td> </tr> </tbody> </table>		Test	Seasonality	1. Auto-correlations at seasonal lags		YES	2. Friedman (non parametric)		NO	3. Kruskal-Wallis (non parametric)		YES	4. Spectral peaks		NO	5. Periodogram		YES	6. Seasonal dummies		YES	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Q</th> <th>Q²</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>0,981</td> <td>1,029</td> </tr> </tbody> </table> <p>Contribution</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Cycle</th> <th>Seasonality</th> <th>Irregular</th> <th>TDH</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>76,37</td> <td>9,07</td> <td>5,91</td> <td>1,36</td> </tr> </tbody> </table> <p><u>Outliers</u></p> <p>Number of outliers : 3</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Period</th> <th>Value</th> <th>StdErr</th> <th>TStat</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>AO</td> <td>12-2014</td> <td>205,9742</td> <td>34,4513</td> <td>5,9787</td> </tr> <tr> <td>AO</td> <td>3-2016</td> <td>-125,2141</td> <td>34,4513</td> <td>-3,6345</td> </tr> <tr> <td>AO</td> <td>3-2025</td> <td>198,2405</td> <td>34,4513</td> <td>5,7542</td> </tr> </tbody> </table>	Q	Q ²	0,981	1,029	Cycle	Seasonality	Irregular	TDH	76,37	9,07	5,91	1,36		Period	Value	StdErr	TStat	AO	12-2014	205,9742	34,4513	5,9787	AO	3-2016	-125,2141	34,4513	-3,6345	AO	3-2025	198,2405	34,4513	5,7542
	Test	Seasonality																																																				
1. Auto-correlations at seasonal lags		YES																																																				
2. Friedman (non parametric)		NO																																																				
3. Kruskal-Wallis (non parametric)		YES																																																				
4. Spectral peaks		NO																																																				
5. Periodogram		YES																																																				
6. Seasonal dummies		YES																																																				
Q	Q ²																																																					
0,981	1,029																																																					
Cycle	Seasonality	Irregular	TDH																																																			
76,37	9,07	5,91	1,36																																																			
	Period	Value	StdErr	TStat																																																		
AO	12-2014	205,9742	34,4513	5,9787																																																		
AO	3-2016	-125,2141	34,4513	-3,6345																																																		
AO	3-2025	198,2405	34,4513	5,7542																																																		

Annexe 3 : Composition des régions géographiques

Régions et Sous-Régions		Effectif	Pays et territoires composites
Afrique	Afrique australe	5	Afrique du Sud ; Botswana ; Lesotho ; Namibie ; Swatini
	Afrique centrale	9	Angola ; Cameroun ; Congo ; Gabon ; Guinée équatoriale ; République Centrafricaine, République démocratique du Congo ; Sao Tomé-et-Principe ; Tchad
	Afrique occidentale	17	Bénin ; Burkina Faso ; Cap-Vert ; Côte d'Ivoire ; Gambie ; Ghana ; Guinée ; Guinée-Bissau ; Libéria ; Mali ; Mauritanie ; Niger ; Nigéria ; Sainte-Hélène ; Sénégal ; Sierra Leone ; Togo
	Afrique orientale	20	Burundi ; Comores ; Djibouti ; Érythrée ; Éthiopie ; Kenya ; Madagascar ; Malawi ; Île Maurice ; Mayotte ; Mozambique ; Océan indien, Territoire Britannique ; Ouganda ; Tanzanie ; Réunion ; Rwanda ; Seychelles ; Somalie ; Zambie ; Zimbabwe
	Afrique septentrionale	7	Algérie ; Égypte ; Libye ; Maroc ; Sahara occidental ; Soudan ; Tunisie
Amériques	Amérique centrale	8	Belize ; Costa Rica ; El Salvador ; Guatemala ; Honduras ; Mexique ; Nicaragua ; Panama
	Amérique du Nord	5	Bermudes ; Canada ; États-Unis ; Groenland ; Saint-Pierre-et-Miquelon
	Amérique du Sud	15	Argentine ; Bolivie ; Brésil ; Chili ; Colombie ; Équateur ; Géorgie du Sud et îles sandwic ; Guyana ; Guyane française ; Îles Falkland (Malvinas) ; Paraguay ; Pérou ; Suriname ; Uruguay ; Venezuela (République bolivarienne du Venezuela)
	Caraïbes	25	Anguilla ; Antigua-et-Barbuda ; Antilles néerlandaises ; Aruba ; Bahamas ; Barbade ; Cuba ; Dominique ; Grenada ; Guadeloupe ; Haïti ; Îles Caïmans ; Îles Turques et Caïques ; Îles Vierges américaines ; Îles Vierges britanniques ; Jamaïque ; Martinique ; Montserrat ; Porto Rico ; République dominicaine ; Sainte-Lucie ; Saint-Kitts-et-Nevis ; Saint-Vincent-et-les Grenadines ; Trinité-et-Tobago , Bonaire
Asie	Asie centrale	5	Kazakhstan ; Kirghizistan ; Ouzbékistan ; Tadjikistan ; Turkménistan
	Asie du Sud-Est	12	Brunéi Darussalam ; Cambodge ; Indonésie ; Malaisie ; Myanmar ; Philippines ; République démocratique populaire

Régions et Sous-Régions		Effectif	Pays et territoires composites
			Laos; Singapour; Taiwan, Province de Chine; Thaïlande; Timor-Leste; Viet Nam
	Asie méridionale	9	Afghanistan; Bangladesh; Bhoutan; Inde; Iran, République islamique d'Iran; Maldives; Népal; Pakistan; Sri Lanka
	Asie occidentale	18	Arabie saoudite; Arménie; Azerbaïdjan; Bahreïn; Chypre; Émirats arabes unis; Géorgie; Irak; Israël; Jordanie; Koweït; Liban; Oman; Qatar; République arabe syrienne; Territoire palestinien occupé; Turquie; Yémen
	Asie orientale	8	Chine; Hong- Kong; Japon; Macao; Mongolie; Corée, République de Corée; Corée, Rép, Populaire Démocratique
Europe	Europe méridionale	15	Albanie; Andorre; Bosnie-Herzégovine; Croatie; Espagne; Macédoine, Ex-République yougoslave de Macédoine; Gibraltar; Grèce; Italie; Malte; Portugal; Saint-Marin; Vatican (Saint-Siège); Slovénie; Yougoslavie, Montenegro
	Europe occidentale	9	Allemagne; Autriche; Belgique; France; Liechtenstein; Luxembourg; Monaco; Pays-Bas; Suisse
	Europe orientale	10	Bélarus; Bulgarie; Fédération de Russie; Hongrie; Moldova; Pologne; République tchèque; Roumanie; Slovaquie; Ukraine
	Europe septentrionale	12	Danemark; Estonie; Finlande; Îles Féroé; Îles Svalbard et Jan Mayen; Irlande; Islande; Lettonie; Lituanie; Norvège; Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord; Suède
Océanie	Australie et Nouvelle-Zélande	6	Australie; Christmas, Îles (Australie); Cocos (Keeling), îles; Heard et McDonald, îles ; Îles Norfolk; Nouvelle-Zélande
	Mélanésie	5	Fidji; Îles Salomon; Nouvelle-Calédonie; Papouasie-Nouvelle-Guinée; Vanuatu
	Micronésie	7	Guam; Îles Mariannes septentrionales; Îles Marshall; Kiribati; Micronésie, États fédérés de Micronésie; Nauru; Palaos
	Polynésie	12	Îles Cook; îles mineures éloignées (Etats-Unis); Îles Wallis-et-Futuna; Nioué; Pitcairn; Polynésie française; Samoa; Samoa américaines; Terres Australes Françaises; Tokélaou; Tonga; Tuvalu
Autres	Pays non défini		Pays non défini
	Pays non relié		Antarctique ; Bouvet, île

Source : CNUCED, mai 2026

Annexe 4 : Composition des regroupements économiques régionaux (RER)

RER	Effectif	Pays composites
ALADI	12	Argentine; Colombie; Paraguay; Bolivie; Cuba; Pérou; Brésil; Equateur; Uruguay; Chili; Mexique; Venezuela
ALENA	3	Canada; Etats-Unis; Mexique
ANASE	10	Brunei Darussalam; Myanmar; Singapour; Cambodge; Philippines; Thaïlande; Indonésie; Lao, Rep, Démocratique Populaire; Vietnam; Malaisie
AES		Niger ; Burkina Faso ; Mali
BANGKOK	6	Bangladesh; Corée, République de Corée; Laos, Rep, Démocratique Populaire ; Chine; Inde; Sri Lanka
CEDEAO	15	Bénin ; Ghana; Sénégal; Guinée; Cote d'Ivoire; Togo; Liberia; Cap-Vert; Sierra Leone; Guinée-Bissau; Gambie; Nigeria
CEEAC	11	Cameroun ; République Centrafricaine; République Démocratique Congo; Congo (Brazzaville); Tchad; Rwanda; Gabon; Angola; Sao Tome-et-Principe; Guinée Equatoriale; Burundi

RER	Effectif	Pays composites
CEMAC	6	Cameroun ; Gabon ; République Centrafricaine ; Congo (Brazzaville); Guinée Equatoriale; Tchad
CEPGL	3	Burundi; République Démocratique Congo; Rwanda,
COMESA	19	Burundi ; Kenya; Rwanda; Angola; Madagascar; Seychelles; Comores; Malawi; Soudan; Djibouti; Île Maurice; Swatini; Egypte; Ouganda ; Zambie; Erythrée; République Démocratique Congo; Zimbabwe; Ethiopie
EURO	12	Allemagne ; Finlande; Italie; Autriche; France; Luxembourg; Belgique; Grèce; Pays-Bas; Espagne; Irlande; Portugal
CDAA	14	Afrique du Sud; Île Maurice; Seychelles; Angola; Mozambique; Swatini; Botswana; Namibie; Zambie; Lesotho; République Démocratique Congo; Zimbabwe; Malawi; Tanzanie
UE	27	Allemagne ; Luxembourg ; Lituanie; Autriche; Pays-Bas ; Malte; Belgique; Portugal; Pologne; Espagne; Chypre; République Tchèque; Finlande; Danemark; France; Estonie; Slovaquie; Grèce; Hongrie; Slovénie; Irlande; Lettonie; Suède; Italie; Croatie ; Roumanie ; Bulgarie
UEMOA	8	Bénin; Burkina Faso ; Cote d'Ivoire ; Guinée-Bissau ; Mali ; Niger; Sénégal ; Togo
UFM	3	Guinée ; Libéria; Sierra Leone
UMA	5	Algérie ; Libye; Maroc; Mauritanie, Tunisie

Source : CNUCED, mai 2026

Institut National de la Statistique et de la Démographie

Equipe de supervision de ce numéro

Directeur Général : HOUNSA Laurent Mahounou

Directeur Général Adjoint : DAGA Jules

Directeur de Publication

Directeur de la Comptabilité Nationale et des Statistiques Economiques : ESSESSINO A. Raïmi

Equipe de rédaction de ce numéro

Service des Statistiques Conjoncturelles

BANON Symphorien

Unité des Echanges Extérieurs

SOSSOU Clément

Mise en ligne

Directeur des Systèmes d'Information et des Bases de Données, par intérim : MISSIHOUN Kocou

Pour tous renseignements concernant les échanges extérieurs du Bénin, contacter l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INStAD).

Adresse

01 BP 323, Cotonou, Bénin

Téléphone (+229) 01 21 30 82 44

Fax (+229) 01 21 30 82 46

E-mail : instad@instad.bj

Site internet : www.instad.bj

Citation recommandée :

Institut National de la Statistique et de la Démographie (INStAD -Bénin),
Bulletin trimestriel du commerce extérieur du Benin : Note de publication,
Cotonou, mai 2026.